

# Travaux en hauteur et utilisation d'un système d'arrêt de chute de type harnais de sécurité

## Publics visés :

**Entreprises privées, Collectivités, EPIC(\*) et EPA(\*\*)** : Toute personne appelée à utiliser un système d'arrêt de chute de type harnais de sécurité pour réaliser des travaux en hauteur.

**Accessibilité** : Session accessible aux personnes en certaines situations de handicap

**Pré-requis** : Le stagiaire devra :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la formation.

## Objectifs :

- Connaître la réglementation sur les travaux en hauteur
- Connaître les modalités d'utilisation, en sécurité, d'un système d'arrêt de chute de type harnais de sécurité, de façon occasionnelle ou régulière.

**Attention, cette formation ne concerne pas les travaux sur cordes.**

## Contenu :

- Contexte réglementaire et législatif des travaux en hauteur (théorie).  
Statistiques nationales, définition des chutes de hauteur selon le code du travail, définition du travail en hauteur (décret 2004-924), obligations des employeurs et des salariés, droit d'alerte et droit de retrait, définition du plan de prévention, réglementations spécifiques E.P.I., échelles-escabeaux, échafaudages
- Équipements de protection collective contre les chutes (théorie)  
Priorité donnée aux protections collectives, garde-corps, filets, P.E.M.P.
- Équipements de protection individuelle contre les chutes (théorie)  
Définition des 3 catégories d'E.P.I., Arrêté du 19 mars 1993, définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air, E.P.I. contre les chutes : description et normes.
- Mises en pratique par les stagiaires (travaux pratiques).  
Contrôler les E.P.I. avant utilisation en reconnaissant les causes nécessitant une mise au rebut, mettre en place le harnais en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant, se déplacer sur une ligne de vie temporaire ou à demeure en utilisant une longe double antichute, installer des anneaux de sangles EN795-B en réalisant le nœud de Prussik.

## Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur expérimenté (formation et terrain) dans le domaine du travail en hauteur (depuis 2001) – Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

**Durée** : 1 jour en présentiel.

**Suivi** : Émargement collectif et individuel

## Évaluation des acquis :

- Questionnaire initial des connaissances.
- Mise en situation finale de mesure des acquis.
- A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

**Dates** : A définir.

**Lieu : Formation Intra** : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

**Formation Inter** : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.